

NOTE AUX ORGANISATIONS



Montreuil, le 20 juin 2024

Argumentaire sur l'appel au vote CGT pour le programme du nouveau front populaire

Indépendante mais pas neutre

Depuis ses 130 ans d'histoire, le positionnement de la CGT est constant : l'indépendance vis à vis des organisations politiques ne signifie pas l'apolitisme ou la neutralité. La CGT a toujours pris position de façon non partisane dans les débats politiques, à partir de l'intérêt des travailleuses et des travailleurs, le cas échéant en se positionnant sur les échéances électorales.

Contrairement à ce qu'annoncent les médias et certains politiques, la position prise par le CCN n'est donc pas inédite, loin de là ! La CGT a toujours pris ses responsabilités quand la République et la démocratie étaient menacées par l'extrême-droite notamment en 2002, 2017 ou 2022.

La CGT s'est également positionnée clairement dès le 1^{er} tour quand la gauche était unie autour d'un programme de conquêtes sociales, en 1936, 1945, 1974 ou 1981 par exemple. La CGT a même présenté des candidats aux élections législatives en 1944 et eu des Ministres, Ambroise Croizat et Marcel Paul, qui, en 1945 ont mis en œuvre le programme du CNR.

La gravité du moment impose des mesures fortes

Ce qui a poussé à ce que le CCN prenne cette décision forte aussi largement (unanimité moins 7 abstentions et 1 contre), c'est la conscience de la gravité du moment. Pour la première fois de notre histoire, l'extrême-droite peut arriver au pouvoir. Pour empêcher cette catastrophe démocratique, dire non ne suffit plus, il faut des alternatives rassembleuses pour le monde du travail. C'est la raison pour laquelle la CGT a appelé dès le 10 juin à la constitution d'un front populaire, et à l'unité des forces de gauche autour d'un programme en rupture avec le macronisme et le fascisme. L'appel de l'intersyndicale a également pointé la nécessité de répondre aux aspirations des travailleuses et des travailleurs en mettant en avant 10 propositions.

Le programme du nouveau front populaire reprend ces 10 exigences, il va même plus loin en reprenant de nombreuses propositions de la CGT (retraite à 60 ans, indexation des salaires, 32h, pôle public du médicament, pôle public bancaire...). La CGT a donc fondé son positionnement sur l'analyse du programme, en considérant que celui du nouveau front populaire répondait le mieux aux aspirations des travailleuses et travailleurs et ouvrait le plus de possibilités de mobilisation. Le nouveau front populaire est une coalition très large qui rassemble la quasi-totalité des forces de gauche, du NPA à François Hollande, ce qui n'engage donc pas la CGT dans une position partisane.

Nous sommes dans un moment où l'histoire s'accélère et où le champ des possibles est grand ouvert : le pire comme le meilleur avec le risque d'une remise en cause inédite de notre démocratie, mais aussi la possibilité de renouer avec des conquêtes sociales. Dans ce contexte, la CGT ne pouvait rester spectatrice et doit mettre tout son poids dans la bataille face au capital qui fait tout pour barrer la route au nouveau front populaire ! Nous avons décidé de cet appel au vote pour envoyer aussi un message très fort. Dans la situation actuelle, pas possible de voter blanc ou de s'abstenir !

La CGT reste dans son rôle syndical : pas de chèque en blanc !

Le programme du nouveau front populaire n'est pas le programme de la CGT. Il a des lacunes, notamment sur le juste prix de l'énergie, la sécurité sociale professionnelle ou encore la nécessité de mettre en place un moratoire sur les licenciements. Il engage les candidat.e.s du NFP mais pas la CGT ! Le fait que certain.e.s commencent déjà à se dissocier de certaines mesures (comme la retraite à 60 ans par exemple) confirme que les avancées sociales arriveront seulement grâce au rapport de force social ! La victoire dans les urnes est nécessaire mais pas suffisante. La CGT ne fait pas partie du front populaire et ne présente pas de candidat.e.s aux élections législatives. Si le nouveau front populaire est majoritaire, la CGT prendra toutes les mesures pour dès le 8 juillet mettre sous surveillance populaire les élu.e.s et faire monter la pression pour garantir l'application du programme et aller plus loin. Ce sera d'autant plus nécessaire que le front populaire se heurtera à l'opposition de l'extrême-droite qui sera probablement le 1^{er} groupe d'opposition et à celle du patronat, qui seront vent debout contre toute redistribution des richesses. Sans attendre, nous invitons les organisations à rencontrer les candidat.e.s et à les inviter sur les luttes pour leur faire intégrer le plus de propositions possibles et leur signifier les exigences de la CGT. Sans attendre nous avons besoin de faire monter le rapport de force en multipliant, partout, les luttes !

Un large front unitaire

Chaque organisation a un positionnement qui lui est propre en fonction de son histoire et de ses valeurs, mais celui de la CGT correspond globalement à celui d'une majorité d'associations et d'organisations syndicales qui appellent à faire barrage au Rassemblement national et à voter pour des alternatives de progrès. De nombreuses organisations appellent comme nous à voter clairement pour le nouveau front populaire et notamment la FSU, ATTAC, la Cimade, le CNDP, le planning familial, Osez le féminisme, Greenpeace, Bloom, le réseau Action Climat, Alternatiba, Les Amis de la Terre, les organisations de jeunesse....

Est-ce que ce serait fragiliser l'organisation ?

Une petite musique inquiétante explique que cette décision fragiliserait la CGT en cas d'arrivée de Bardella au pouvoir en lui permettant de prétexter que la CGT n'est

indépendante pour mieux remettre en cause les libertés syndicales. Ne soyons pas naïfs. L'extrême-droite a toujours été l'ennemie jurée de la CGT car ils savent que nous sommes une des dernières digues qui les empêchent d'accéder au pouvoir. C'est la raison pour laquelle ils ont par exemple déclaré en 2017 vouloir interdire la CGT, ou encore il y a quelques jours par la voix de Marion Maréchal Le Pen annoncé remettre en cause le droit de grève, supprimer le 1^{er} tour, le financement des organisations syndicales, les seuils et le droit syndical. Quelle que soit notre position dans les 15 prochains jours, le RN fera tout pour remettre en cause les organisations syndicales, battons-nous donc pour l'empêcher. Et enfin, si c'était vrai, cela signifierait que la CGT ferait primer ses intérêts d'organisation sur la défense des intérêts des salariés ??? La CGT ne s'est jamais mise aux abris et a toujours pris les positions courageuses qu'il fallait prendre, au prix d'une forte répression, par exemple pendant la décolonisation, ce n'est pas le Rassemblement national qui va nous faire taire ! La CGT s'est toujours battue pour avoir le droit de ne pas être neutre. C'est en ce sens que nous avons dénoncé la charte du travail de Pétain en 1940 !

Et après ?

La CGT prend ses décisions collectivement et démocratiquement, à chaque étape. Le CCN décidera le 1^{er} juillet de notre position sur l'entre-deux tour, et le CCN du 9 juillet tirera les analyses du scrutin et décidera de notre attitude face au nouveau pouvoir. A chaque étape, nous essayerons d'avoir des cadres unitaires. Certains veulent déjà nous emmener sur des scénarios de politique fiction en nous forçant à dire ce que nous ferions si le RN arrivait au pouvoir ! Notre actualité c'est de tout faire pour l'en empêcher, certainement pas de les banaliser en faisant comme si leur victoire était acquise !

Quelques points de vigilance

Nous devons préserver l'indépendance de la CGT et éviter les procédures judiciaires ou disciplinaires :

- Dans les entreprises, la distribution de matériel politique n'est pas autorisée, donc il est préférable de ne distribuer que du matériel CGT. Voir note de DLAJ sur les libertés syndicales dans l'entreprise.
- Eviter les attaques personnelles dans les tracts CGT.
- Les candidats n'ont pas le droit d'utiliser le logo CGT même s'ils en sont membres.
- Sur les réseaux sociaux, les pages des organisations ou des syndicats CGT ne doivent partager que du matériel CGT.
- Dans les initiatives publiques, la CGT met en avant les luttes, et ses revendications, même lorsque le programme du Front Populaire n'en parle pas ou dit autre chose.

Nous ne devons pas exposer les candidat.es à des procédures d'annulation des scrutins :

- Le matériel de propagande électorale est réglementé. Ne pas respecter les règles peut conduire à l'annulation d'une élection (les recours sont courants). Donc si vous envisagez de diffuser un matériel qui appelle à voter nommément pour un.e candidat.e, prenez contact avec le mandataire financier du ou de la candidat.e pour savoir comment procéder.